

## SÉANCE DU 6 OCTOBRE 1904

---

PRÉSIDENCE DE M. J. HENRIET, PRÉSIDENT

---

*Membres présents* : MM. J. Henriet, F. Henriet, abbé Guyot, abbé Rozelet, abbé Rasset, Maillard, Petit, Leroux-Vignon, Legrand, Hochard, Dubourg fils, Dubourg père, Minouflet et Josse.

**Correspondance.** — Lettre de M. le Sous-Préfet annonçant que le Conseil général avait accordé, pour 1905, une subvention de 200 francs à notre Société. Remerciement de M. le Sous-Préfet d'être admis à la Société et excuse de ne pouvoir assister à la séance de ce jour.

### Ouvrages reçus :

- 1<sup>o</sup> *Revue d'Ardenne et d'Argonne*, août-septembre 1904 ;
- 2<sup>o</sup> Congrès archéologique de France, séances générales tenues à Troyes et à Provins, en 1902 ;
- 3<sup>o</sup> *Bulletin historique du diocèse de Lyon*, septembre et octobre 1904 ;
- 4<sup>o</sup> *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins*, août 1904 ;
- 5<sup>o</sup> *Bulletin de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, 3<sup>e</sup> trimestre 1904 ;

6<sup>o</sup> *Bulletin de la Société d'études de la ville de Draguignan*, t. XXIII, années 1900-1901 ;

7<sup>o</sup> *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, tome XXVI, année 1903.

M. L'ABBÉ RASSET. — **Notice sur le culte de la Fontaine Saint-Frémis, à Marchais-en-Brie.** — La fontaine Saint-Frémis se trouve au sud du village de Marchais-en-Brie dans un terrain communal contigu, vers l'est au chemin de grande communication n<sup>o</sup> 20 et à l'ouest au chemin de Pomesson. Les eaux, peu abondantes, sont captées dans une sorte de niche en maçonnerie, puis recueillies dans un petit abreuvoir d'où elles se déversent dans un lavoir public. Ces eaux paraissent provenir, par infiltration, du plateau assez étendu qui se trouve à droite du Petit Morin.

La fontaine Saint-Frémis était honorée d'un culte qui a persisté ; elle passait pour avoir la vertu de guérir les maux d'yeux, les paralysies, les frémissements des membres, les fourmillements, les crampes et les maladies de la peau. On peut voir une adaptation populaire entre le nom de Saint-Frémis et les infirmités dont on cherche la guérison dans les eaux de la fontaine.

Une chapelle de l'église de Marchais est dédiée à Saint-Frémis ; on y a vu, jusqu'en 1874, une vieille statue d'évêque représentant ce saint, qui n'est point le patron de la paroisse, c'est Saint-Martin. On ne trouve point Saint-Frémis dans les « Bollandistes », mais seulement dans la table des « Petits Bollandistes ». Il doit s'agir de Saint-Firmin, premier évêque d'Amiens, dont le nom a été altéré par des transpositions et des retranchements de lettres.

Ce dernier était fils de Firminus, noble habitant de Pampelune (Espagne) ; il fut évêque missionnaire, évangélisa d'abord sa ville natale, puis vint en Gaule pour prêcher la foi chrétienne ; il séjourna plus ou moins longtemps à Agen, au pays des Arvernes, dans l'Anjou et en

divers points de la Normandie. S'étant rendu à Beauvais pour soutenir les chrétiens persécutés par le gouverneur romain, il fut flagellé et retenu en prison jusqu'à la mort de ce magistrat. Il vint ensuite à Amiens où il baptisa trois mille personnes et guérit plusieurs malades ; il se répandit dans les environs jusque Boulogne-sur-Mer et parcourut une partie du Ponthieu. De retour à Amiens, il fut tracassé par deux gouverneurs romains ; accusé par un prêtre du temple de Jupiter on l'enferma dans une étroite prison ; les Amiénois ayant réclamé sa liberté, l'un des gouverneurs le fit décapiter en secret dans son cachot, le 25 septembre des premières années du II<sup>e</sup> siècle, sous le règne de Trajan.

Son culte se répandit aussitôt dans le pays et dans les diocèses voisins et jusqu'en Angleterre. Son nom est donné aux fontaines dans beaucoup de localités, ce qui indiquerait que, dans ses nombreuses courses apostoliques, l'évêque d'Amiens se serait arrêté en ces endroits.

La chapelle Saint-Frémis, dans l'église de Marchais-en-Brie, indique un pèlerinage comme il y en avait tant au moyen-âge. On l'invoquait, pour Saint-Firmin, contre toutes les maladies dont guérissait la fontaine et qui sont désignées plus haut.

En résumé, M. l'abbé Rasset dit que la fontaine Saint-Frémis de Marchais-en-Brie indique une des premières prédications de l'Évangile dans notre pays dès le II<sup>e</sup> siècle, qu'elle est en outre un monument de la religion primitive, peut-être préhistorique, en raison des silex taillés et polis trouvés auprès et dans les environs. Il ajoute qu'il serait bon que cette fontaine fût distinguée par un monument, lequel pourrait aussi rappeler que là et dans le voisinage s'est livrée la bataille de Montmirail.

**M. J. HENRIET. — A propos d'un Liard. — Histoire du Liard.** — C'est en remarquant un liard qui se trouvait dans un certain nombre de pièces de monnaie diverses

remises à la Société que notre honorable Président conçut l'idée de ce travail. La dénomination de liard s'appliquait tout d'abord à une petite monnaie divisionnaire de cuivre ou de laiton représentant le tiers d'un sol ou trois deniers.

Cette monnaie s'appelait « liard » ou « Hardy », du roi Philippe le Hardy qui la fit battre et où il était représenté armé d'une épée. Pour certains, c'était un preux armé de la « cote hardie »; pour d'autres, le mot liard dérive du basque « Abérea » ou « arclia » ou encore du latin « ardere »; liars ou liards, abréviation de argent noir ou brûlé.

En 1654, Louis XIV ayant besoin d'argent démonétisa le liard et le double, pièces décriées, et autorisa Blandin, bourgeois de Paris, à frapper le liard dans tout le royaume. Des conditions assez minutieuses lui furent imposées ainsi qu'une certaine redevance; le célèbre Jean Varin grava les coins du nouveau liard. Cette monnaie, dont la valeur réelle était inférieure à la valeur nominale, ne fut acceptée qu'avec répugnance, et Blandin dut se pourvoir à maintes reprises pour vaincre cette résistance. Il devait achever sa frappe en deux ans et demi, mais en raison des difficultés qu'il approuva, son privilège fut prolongé de quatre mois et cessa en décembre 1657.

L'abondance des liards en amena la dépréciation; leur valeur de trois deniers tomba à deux, puis à un, elle ne reprit celle de trois deniers qu'à l'émission de 1694. Elle fut maintenue jusqu'à la suppression du liard lors de la refonte générale des anciennes monnaies sous le règne de Napoléon III.

M. L'ABBÉ MARSAUX, vicaire général à Beauvais. — **Note sur plusieurs Fers à hosties.** — La petite brochure dont M. l'abbé Marsaux nous fait hommage est extraite du *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de la Mayenne* (1<sup>er</sup> trimestre de 1904).

Elle donne les dessins et la description de deux fers à hosties.

Le premier comprend quatre hosties dont deux grandes et deux petites ; l'une des grandes représente la « Crucifixion » et l'autre le « Portement de la Croix » ; sur l'une des petites on voit aussi la « Crucifixion », mais plus simple que sur la grande et avec moins d'ornements, la seconde représente l' « Agneau de Dieu » surmonté d'une croix. Ce fer paraît être du xvi<sup>e</sup> siècle.

Le second plus simple et plus ancien que le précédent donne également deux grandes hosties et deux petites. L'une des deux grandes représente le « Christ en Croix » et l'autre la « Descente de Croix » ; l'une des petites, offre la « Crucifixion » d'une manière très sommaire, la seconde le monogramme du Christ, I h S, en lettres gothiques.

M. L'ABBÉ RASSET fait don à la Société de silex soit taillés soit polis, trouvés par lui à Marchais.

---